L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 DECEMBRE 1887. 61me Année

Gustave de Pouvert,
Propriétaire-Éditeur.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 22 DECEMBRE 1887,

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$5 00
Six mois	3 00
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 4e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Ecroffer.—Chez M. J. Anglade coin Conti et Bourbon—Continuation de la vente de tous les gages forfaits, comprenant diamants, montres en or, en argent, chaînes de toutes descriptions, fusils, revolvers, articles divers, etc.

Le commerce extérieur des Etats-Unis.--Rapport du Bureau des statistiques.

Nous avons reçu, cette semaine, du Département du Trésor, à Washington, le rapport annuel du chef du Bureau des statistiques, sur le mouvement du commerce extérieur des Etats-Unis, pendant l'année fiscale qui s'est close le 31 juin dernier. Comme toujours, il est bondé de chiffres et de renseignements intéressants.

Les Américains et, à leur tête, l'administration fédérale, excellent dans ce genre de travail, toujours irréprochable, chez eux, parce qu'il est impartial et qu'ils ne cherchent pas à plier les faits qu'ils ont à constater, aux besoins d'une théorie préconçue.

C'est une justice à rendre aux statisticiens de l'Union : à quelque école politique qu'ils appartiennent, on n'en trouve pas trace dans les tableaux qu'ils dressent ; ils ne se jettent jamais, à propos de chiffres, dans des discussions générales, à perte de vue ; ils laissent cela aux hommes de parti et se bornent, pour leur compte, à déduire, des faits qu'ils présentent les causes immédiates et secondaires des hausses et des baisses, des excédants et des déficits.

Au milieu des préoccupations que provoquent, en ce moment, les luttes du libre-échange et du protectionisme—luttes auxquelles le récent message de M. Cleveland vient de donner une gravité exceptionnelle—il ressort, de ce document, plus d'une leçon qu'il est bon d'en tirer, au double point de vue de la prospérité intérieure du pays et de l'avenir du parti auquel nous appartenons. Mais les faits, ou plutôt, les chiffres, avant tout.

Il y a un, cette année, dans la masse de nos transactions avec l'étranger, une augmentation de $93,542,013, qui se divisent en exportations et en importations. Sur les exportations, l'augmentation a été de $36,858,381 ; sur les importations, elle a été de $56,883,632.

Les exportations se sont montées à une valeur de $716,183,211, tandis que les importations n'accusent qu'un total de $692,319,768. Il y a donc un excédant de $23,863 des premières sur les secondes. Voilà pour les produits du sol et des manufactures.

Pour l'or, nos exportations ont, au contraire, diminué de $33,251,004 et nos importations, ont augmenté de $22,167,252, contrairement à ce qui a eu lieu, l'an dernier, où les importations ont excédé les exportations de $22,208,862.

Quant au mouvement de va-et-vient de l'argent, il est resté en 1885-86 à peu près le même qu'en 1886-87; la différence dans l'excédant des exportations sur les importations n'a été que de $2,000,000, en faveur de la première année sur la seconde—$11,600,912, en 1886, et $9,036,300, en 1887.

En eux-mêmes, ces chiffres sont assez insignifiants ; ils n'indiquent ni une hausse ni une baisse bien déterminée. Il faut remonter jusqu'en 1881, pour avoir une vue plus nette de la situation. C'est un cette année que la somme des exportations et des importations a été la plus élevée. Elle atteignait $1,545,000,000 en 1881: en 1886, elle tombait à $1,314,900,000, pour remonter un peu, en 1887, et réaliser un total de $1,408,500,000.

Il est à remarquer que, durant cette période de sept années, la valeur des importations a augmenté—de $642,664,628 en 1881, à $692,319,768 en 1888, tandis que celle des exportations a diminué — de $902,377,346 à $716,183,211 et, de plus, que l'excédant des exportations qui était, en 1881, de $259,712,718 n'est plus, en 1887, que de $23,863,443.

Maintenant, de quoi se composent principalement nos exportations? de produits alimentaires agricoles: maïs brut ou en mouture, seigle, blé et farine de froment, bêtes à cornes, bœuf frais et salé, porc, jambons, graines, huiles minérales, etc. C'est là le fond de nos exportations. Nos fers, nos cotonnades ne peuvent encore lutter avantageusement avec ceux de l'Europe.

Ce sont les vastes espaces que nous avons à notre disposition qui nous permettent de livrer, au loin, nos produits en abondance et à bas prix, sans condamner nos producteurs à des bénéfices infimes, sinon à des pertes inévitables, ni nos travailleurs des champs à des salaires dont la baisse, forcée par la concurrence étrangère, les réduirait à un état voisin de la misère. Les succès de nos exportations agricoles n'ont pas d'autre cause.

Il n'en est pas de même de nos produits manufactures. Si favorisés que nous soyons sous le rapport de la matière première, il nous faut subir, pour la main-d'œuvre, les mêmes conditions que les fabriques d'Europe. Or, la main-d'œuvre entre pour les cinq sixièmes dans le coût total de la marchandise ; c'est là ce qui cause notre infériorité sur le marché. Nous nous procurons les machines au même prix qu'au delà de l'Atlantique, mais nous payons nos ouvriers beaucoup plus cher. Nous ne le faisons peut-être pas de bonne volonté, mais nous y sommes obligés par notre état social, par les exigences de notre démocratie.

On ne conçoit pas nos travailleurs de fabriques réduits à la misère noire de ceux de l'Angleterre. Qui a conduit la Grande-Bretagne à la nécessité d'agir de la sorte? Son système économique, qui la force à maintenir, sans cesse, les salaires au niveau le plus bas, afin de pouvoir vendre à meilleur marché que les autres nations industrielles. Elle avait, auparavant, la plus belle industrie agricole du monde; elle l'a sacrifiée à ses manufactures, dans lesquelles elle a entassé toutes les classes travailleuses qui n'y trouvent même plus suffisamment d'ouvrage, parce qu'ailleurs, on a imité ses procédés, que l'on y vend aux mêmes prix et que, quand on n'y réussit pas, on établit des droits sur les marchandises qu'elle y voudrait placer.

Cette situation de l'Angleterre, qui est, tout entière, le résultat du libre-échange qu'elle a établi chez elle et qu'elle s'obstine à y maintenir, donne à réfléchir, au présence des tentatives que l'on fait, chez nous, pour y inaugurer le même régime. On reste étonné, quand on songe que la révélation que l'on médite vient de ce que nous avons d'économes excédants au Trésor. Cet état de choses—unique, à cette heure, sur le globe, ne prouve-t-il pas l'excellence du régime sous lequel nous vivons depuis trente ans? Nous nous plaignons de l'abondance de nos richesses ; réduisons-les en dégrevant les industries intérieures des droits qui pèsent sur elles et nos finances, bientôt, rétabli l'équilibre. C'est l'idée qui vient, au premier abord, à tout esprit sensé. Au lieu de cela, on veut abaisser, sinon abolir, les droits de douane. Comment ne voit-on pas que l'on permettra ainsi aux produits du dehors d'inonder nos places et de prendre, dans la consommation, la place de ceux du travail national? Que si nos fabricants veulent engager la lutte, ils seront obligés de réduire, chez eux, les salaires au niveau de ceux de l'Angleterre et du reste de l'Europe,

Ces réflexions viennent, en foule, quand on lit et relit la longue liste des innombrables articles qui restent aux pertes de nos douanes et qui n'attendent qu'une baisse du tarif pour les traverser, triomphalement, et se répandre, à profusion, dans le pays.

La Salsopareille d'Ayer rend le sang pur, riche, chaud et vivifiant. Vendue par tous les droguistes.

LOUISIANE.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 17 décembre :

Notre paroisse a reçu, cette semaine, une excellente pluie qui a fait beaucoup de bien; depuis lors, le temps est resté frais et agréable.

—La quantité de sucre récolté sera double, cette année, de celle de l'an dernier, et la qualité est aussi supérieure. Que disent nos planteurs du rappel projeté du tarif qui est leur unique soutien? Nous avons toujours dit que la force se trouvait dans l'union. Il en est, ainsi, dans l'industrie agricole, comme dans l'industrie manufacturière. L'intérêt des producteurs, autant que celui des travailleurs, demande le maintien des droits protecteurs. Il ne s'agit que de nous unir pour l'obtenir.

Le *South*, Plaquemines, paroisse Iberville, du 17 décembre :

Beaucoup de pluie, par conséquent, beaucoup de boue et des chemins mauvais.

—M. Rodolph Dupuy, l'habile jardinier de Turnerville, a fait, au shérif, présent de deux magnifiques têtes de choux; il en a de la même qualité plus de 2000.

—M. Dominique Gentil, sucrier sur l'habitation Grenada, propriété de MM. Zuberbier et Behan, nous a envoyé de superbes spécimens de sucre fait par lui ; il est d'un brun clair ; le grain est très bien cristallisé. Nous n'en avons pas vu de plus beau, cette année.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 17 décembre :

Les pluies ont été fréquentes, dernièrement ; aussi nos routes sont-elles détestables. Les charrettes chargées ont peine à se mouvoir et à pénétrer dans notre localité. Il faudra quelques jours pour sécher et raffermir nos chemins.

—Nous appelons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur l'avis publié par M. A. Dimmick, organisateur général des Alliances de fermiers, dans notre région du sud-ouest de la Louisiane. Il s'en est déjà formé un assez grand nombre dans St. Landry et dans beaucoup d'autres paroisses de l'Etat. Le temps n'est pas loin où tous les fermiers du Sud feront partie de cette vaste organisation agricole. Son but est d'améliorer la situation de nos classes laborieuses des campagnes. La politique y est complètement étrangère. Nul n'est plus apte que M. Dimmick à la propager; il donnera à quiconque les lui demandera les renseignements nécessaires.

—Plusieurs de nos planteurs ont reçu, chacun, du commissaire des pêches, à Washington, une cannette remplie de petites carpes en très bon état. Il y en a 40 dans chaque récipient. M. Daniel Durio et le capitaine J. M. Taylor ont placé ces petits poissons dans un coin du lac Durio dont les eaux sont très claires, très limpides et ont une profondeur de 2 à 6 pieds. Ce lac a une étendue égale à vingt-cinq arpents. Les poissons sont enfermés dans une clôture; on ne leur rendra la liberté que quand ils seront assez forts pour se suffire à eux-mêmes et échapper à la poursuite des poissons déjà gros; on les lâchera alors. On peut prédire que, dans peu d'années, ils auront peuplé cette charmante petite nappe d'eau. La carpe est très facile à élever et très féconde.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques' du 17 décembre :

Ainsi qu'on peut le constater par la baisse thermométrique, décembre, avant de nous quitter, semble vouloir nous régaler d'un temps glacial, et nous mettre à la mode d'hiver en nous rendant le nez rouge, la larme à l'œil et l'oreille aux ortels.

Comme s'il voulait sympathiser avec la pauvre humanité qui ne se réchauffe guère en écrivant, même par ce temps de chaude politique, le ciel pleure d'avance le sort qui nous attend et se noie bruyamment larmes détrempant chaque jour de plus en plus la voie publique.

Aussi, s'il faut plaindre ceux qui sont forcés de voyager dans nos chemins publics, comment ne pas bien plus s'apitoyer sur le sort des planteurs qui n'ont pas encore achevé leurs travaux de rouaison.

—Décédée, le 14 décembre 1887, à l'âge de 54 ans et 9 mois, Mme Evariste Part, née Marie Justine Landry.

Les funérailles ont eu lieu, jendi matin, à 8 heures, à l'Eglise St. Michel.

LES TRAVAUX DE LA GARE SAINT-LAZARE DE PARIS.—Les travaux de la gare Saint-Lazare se poursuivraient, avec rapidité, le 8 décembre courant. A cause de la mauvaise saison on exécute les peintures et les aménagements intérieurs. Au printemps, on achèvera la démolition des constructions qui masquent encore une partie de la façade.

L'immense espace dont la Compagnie disposera alors devant la gare sera occupé, en partie, par le Terminus-Hôtel, dont nous avons déjà en l'occasion de parler, et qui sera séparé de la façade de la gare par une voie de 18 mètres de largeur. L'hôtel sera à cinq étages desservis par d'énormes ascenseurs. L'ensemble de la façade mesurera 92 mètres. Au rez-de-chaussée, un grand vestibule conduira, directement, à un hall très orné qui occupera le centre de l'édifice. A chaque extrémité, deux galeries comme celles du Palais-Royal conduiront à la rue intérieure et à la gare. Sur ces galeries, ouvriront des boutiques. En outre, une passerelle fermant pour sur la voie de dix-huit mètres reliera, directement, l'hôtel à la gare. On compte pouvoir établir trois cents chambres environ dans l'hôtel.

Dans la gare elle-même on procède à l'établissement d'une salle des pas-perdus intérieure à laquelle les arrivants des trains de banlieue auront accès par des escaliers aboutissant, directement, aux quais. Les partants prendront leurs billets dans la salle actuelle, qui sera prolongée, sur la salle en contre-bas que tout Paris connaît, jusqu'à la rue d'Amsterdam

LES PEINTRES PEINTS PAR EUX-MÊMES.—On sait qu'il existe à Florence une galerie de portraits de peintres peints par eux-mêmes.

On annonce que M. Castagnary, directeur des beaux-arts, en France, se propose de créer, au Louvre, une galerie spéciale consacrée uniquement à l'exposition des portraits des peintres peints par eux-mêmes. Il ferait revenir, de tous les musées de province, les portraits qu'existent et ferait appel aux principaux peintres français pour former cette collection. Il existe déjà à Versailles nombre de portraits de cette espèce. Peut-être cette galerie pourrait-elle heureusement se compléter d'une collection fort agréable. L'idée est soumise à la direction des beaux-arts.

M. Bouguet a réuni les palettes de la plupart des peintres célèbres de ce siècle. Il avait primitivement l'intention de les léguer à l'Etat, mais on croit savoir que, revenant sur ses premières intentions, il va en faire don, pendant son vivant, au musée du Louvre. Ce serait, en réunissant les portraits et les palettes dans une même salle, une galerie historique unique et fort intéressante.

LE DISCOURS DU GÉNÉRAL SPEER GOURKO.—Le correspondant du *London Daily News* à Odessa rapporte une conversation dans laquelle un personnage de l'armée russe lui aurait affirmé que le récent ordre du jour, fort belliqueux, du général Gourko à ses troupes avait été préalablement soumis au tsar.

Ancien général russe, à plus forte raison qu'un qui est vice-roi de Pologne—dit l'historiographe du correspondant anglais—ne se serait-il pas permis de prononcer un discours impulsif sans la sanction impériale.

Le point noir en Europe.

Nous lisons, dans la *Liberté* du 3 décembre :

On s'est ému à Vienne et, par contre-coup, à Paris, de la nouvelle que des fortes concentrations de troupes russes s'opéraient à la frontière austro-hongroise. C'est un bruit qui ne doit pas être dépourvu de toute consistance, puisque l'officieux *Fremdenblatt*, un oracle qui ne se prononce que dans les grandes occasions, a cru devoir publier une note officieuse confirmant les préparatifs de la Russie en des termes qui ne sont pas de nature à calmer l'inquiétude générale. Le *Fremdenblatt* ajoute que ces mesures sont en contradiction avec les assurances pacifiques échangées de toutes parts et obligeront l'Autriche-Hongrie à prendre des précautions analogues.

Voilà justement le danger! On armera en Russie, on armera bientôt en Autriche, on accumulera imprudemment, des deux côtés, les matières inflammables, et un beau jour, comme par malheur, une petite étincelle, jaillissant on ne sait d'où, allumera l'incendie. Si la diplomatie européenne veut faire œuvre de pompier intelligent, elle n'attendra pas que le feu qui couve sous les cendres ait éclaté ; elle le noiera tout de suite. Il y a, pour parler sans métaphore, un bon moyen d'empêcher que la Russie et l'Autriche ne massent des troupes à leurs frontières respectives : c'est d'ôter tout prétexte à ces concentrations, en inaugurant en Bulgarie une politique européenne franche et loyale, une politique basée sur l'exécution du traité de Berlin et non sur sa violation.

M. de Bismarck, qui s'est institué le champion de la paix, a maintenant une belle occasion de s'illustrer en faisant prévaloir la politique en question. Il n'a qu'à le vouloir. N'est-ce pas l'Autriche et l'Italie qui, en soutenant le prince de Cobourg, perpétuent l'état révolutionnaire en Bulgarie? Et les désirs du chancelier allemand ne sont-ils pas des ordres pour les cabinets de Vienne et de Rome? Chose bizarre, la triple alliance a soi-disant pour but de protéger la paix, et c'est de la triple alliance que partent les provocations à la guerre! Car ce serait intervertir les rôles que de rendre la Russie responsable de la situation précaire actuelle. La Russie est dans le cas de légitime défense.

Pour nous, qui voulons croire jusqu'à nouvel ordre à la sincérité des protestations pacifiques de l'Allemagne, la situation n'est pas aussi alarmante que veulent bien la représenter les journaux de Vienne et de Berlin. De franches explications fournies en temps utile peuvent écarter d'ultérieures complications. La Russie ne veut évidemment pas provoquer un conflit; elle a fait au contraire, tout ce qu'elle pouvait pour l'éviter jusqu'ici, et elle fera certainement, pour le conjurer à l'avenir, tous ce qui est compatible avec sa dignité et ses intérêts. Mais il faut que chacun y mette du sien ; il faut que tous les signataires du traité de Berlin respectent leur signature ; il faut que l'Allemagne fasse entendre raison à l'Autriche et à l'Italie, qui agiraient certainement avec plus de circonspection, si elles ne se croyaient assurées de l'appui de leur puissante alliée. La paix de l'Europe est, en ce moi, entre les mains de M. de Bismarck; il dépend de lui,—en obligeant le comte de Kalnoky à retirer la protection qu'il a, au mépris des traités, étendue sur le prince Ferdinand,—que les concentrations de troupes cessent aux deux frontières et que les bonnes relations se rétablissent entre l'Autriche et la Russie.

UNE SÉANCE DE L'ASSOCIATION DES AGRICULTEURS DE L'ESPAGNE.—L'Association des agriculteurs de l'Espagne s'est réunie, le 5 décembre, à Madrid, pour examiner les propositions suivantes :

1. Dégrèvement de l'impôt sur les immeubles de culture et le bétail aux trois cinquièmes de leur chiffre actuel.

2. Suppression des surtaxes des contributions directes.

3. Suppression des droits royaux sur les héritages en ligne directe.

4. Entrée en franchise des viandes et graines.

5. Diminution de l'impôt sur les vins et les huiles.

6. Dénonciation des traités de commerce en vue de réformer les tarifs en faveur de l'agriculture.

7. Tant que ces traités seront en vigueur, établissement d'un droit transitoire suffisamment élevé pour soutenir la concurrence étrangère.

8. Interdiction absolue de la fabrication et de l'exportation de vins artificiels.

9. Etablissement en faveur des distilleries nationales des mêmes droits que les appareils distillatoires que sur les instruments agricoles.

10. Interdiction de l'importation du pétrole raffiné qui paye frauduleusement les droits selon le tarif imposé au pétrole brut.

11. Protection efficace à accorder par le gouvernement à l'établissement, à l'étranger, de dépôts d'échantillons et de produit agricoles.

12. Autorisation accordée aux municipalités d'acquérir des instruments agricoles.

13. Fondation d'écoles pratiques d'agriculture et d'industrie.

14. Organisation d'expositions périodiques de machines agricoles et de bétail.

15. Protection du gouvernement pour toutes les sociétés d'agriculture.

Toutes ces propositions ont été acceptées par l'Association. Celle-ci a reçu les adhésions de trois cents communes espérant, ainsi que de soixante-dix corporations et de vingt mille agriculteurs.

En terminant, la réunion a approuvé une résolution tendant à créer une commission chargée de présenter au président du conseil des ministres les propositions adoptées par l'Association.

MANIFESTATIONS OCULAIRES DE LA LÈPRE.—CANCER DE LA CORDE VOCALE INFÉRIEURE DROITE.—Au cours de la séance du 6 décembre, de l'Académie de médecine, de Paris, M. Panas a décrit les manifestations oculaires de la lèpre, lesquelles sont très fréquentes, puisqu'on les trouve dans les deux tiers ou les trois quarts des lépreux. Elles sont souvent graves et aboutissent à la cécité.

Les plus dangereuses sont celles qui s'attaquent à la cornée et à l'iris. Elles se présentent aussi bien dans la forme anesthésique que dans la forme tuberculeuse de la maladie. Grâce à une intervention chirurgicale opportune, on arrive à sauver bien des yeux qui, sans cela, seraient irrémédiablement perdus. Dans les cas de tubercules lépreux de la cornée, l'exclusion profonde des tubercules constitue l'intervention la plus efficace.

M. Monod, a présenté le larynx d'un individu de soixante-trois ans, entré, en novembre, à l'hôpital Saint-Antoine. Il était atteint d'un cancer (épithéliome) de la corde vocale inférieure droite. La tumeur était de la grosseur d'un tiers de noisette. Le malade était totalement aphone. L'extirpation du larynx avait été résolue. Au préalable, M. Monod pratiqua la trachéotomie pour habituer le patient au port de la canule. Mais on rencontra un cartilage complètement ossifié ; l'opération ne put se faire sans que du sang pénétrât dans les poumons, et, deux jours après, l'opéré succombait à une pneumonie. L'examen fait après la mort a démontré la possibilité de l'extirpation de la partie du larynx atteinte d'épithélioma.

LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN ET L'EXPOSITION UNIVERSELLE FRANÇAISE DE 1889.—M. le baron de Malaisbrier, chargé d'affaires de la République de Saint-Marin à Paris, a informé le gouvernement français que la République de Saint-Marin participerait, officiellement, à l'Exposition universelle de 1889.

Cette décision a été prise à l'unanimité des suffrages du Grand Conseil de la République, qui, dans la même séance, a désigné pour ses délégués officiels : M. le baron Morin de Malaisbrier et M. Emile Rémy, conseiller de légation, déjà commissaires en 1878.

Bébé jeune, près de sa mère, avec un frère d'après qu'il a connu en trois morceaux, qu'il a baptisés selon leur longueur : le pape, la maman et le petit garçon.

Un moment après, il n'y a plus que deux morceaux.

—Eh bien! Bébé, je vous avais défendu de les manger.

—Mère, répond l'enfant, j'ai été obligé de manger le "petit garçon"; il était trop dégoûtable!

L'antipyrine.

M. Germain Sée signalait, récemment, à l'Académie de médecine, de Paris, les précieux effets de ce médicament nouveau employé comme antiglaïque à l'intérieur. Depuis lors, on s'est livré, en Allemagne, à de nouveaux essais qui confirment les résultats obtenus en France et mettent l'antipyrine au premier rang des substances à l'aide desquelles le clinicien peut, sans aucun danger, combattre ou supprimer la douleur.

M. Robin, a communiqué, à l'Académie, le 6 décembre, la série d'expériences très précises et minutieuses auxquelles il s'est livré pour déterminer le mode d'action intime de l'antipyrine sur l'organisme. Elle influe, comme on sait, sur la circulation, la calorification, la sensibilité; cette influence dérive des modifications qu'elle imprime aux actes profonds de la nutrition ; et, en dernière analyse, les modifications de la nutrition dérivent de l'état du système nerveux; car c'est sous la dépendance de ce système que sont placés les actes de la nutrition. Telle est, en raccourci, la charpente théorique de l'important mémoire de M. Robin.

Voyons maintenant comment les choses se passent en détail.

L'antipyrine diminue les matériaux solides de la sécrétion urinaire, l'urée, par exemple ; elle diminue l'azote, l'acide phosphorique, l'acide sulfurique, la potasse. Ces phénomènes impliquent, évidemment, un ralentissement dans la désintégration des tissus; une oxydation plus faible ou plus lente. A ce titre, l'antipyrine doit être classée parmi les médicaments dits *d'épargne*, qui suspendent, dans des mesures diverses, l'usure des matériaux de la vie. On dira une idée de l'énergie de l'antipyrine, quand on saura qu'elle abaisse la production de l'azote de 80 à 76 0[0. Cet abaissement, qui coïncide avec la présence de phosphore incomplètement oxydé, est causé par la dépression du système nerveux. On voit, en effet, des phénomènes semblables chez les individus atteints de maladies du système nerveux, les paralytiques et les ataxiques. L'antipyrine est un déprimant du système nerveux, comme les anesthésiques (chloroforme, éther, chloral); ce médicament agit directement sur ce système, et, par son intermédiaire, sur les tissus de l'économie, de différentes manières ; il possède enfin des propriétés antiseptiques.

De ces faits découlent les indications thérapeutiques. Il rendra des services signalés aux névropathes, aux migraineux, aux cardiaques, à ceux qui souffrent de l'angine de poitrine, aux phthisiques, aux malades en proie aux suppurations de mauvaise nature, aux typhoïdes; mais il doit être écarté dans les cas où il faut favoriser l'oxydation des éléments de l'organisme, comme dans les cachexies. Les espérances qu'il avait données, d'abord, comme antithermique semblent compromises.

M. Verneuil, à l'appui des assertions de M. Robin, a cité deux cas dans lesquels il a triomphé très rapidement d'accidents septicémiques au moyen de l'antipyrine.

Suisse.

Les 145 élections au Conseil national ont été validées sans aucune contestation.

Au Conseil a été M. Kurz, radical, du canton d'Argovie, président par 118 voix sur 131 suffrages. M. Ruffy, radical, du canton de Vaud, a été nommé vice-président par 56 voix.

Les membres de la colonie française à Genève, réunis en assemblée, ont voté à l'unanimité une adresse de félicitations à M. Carnot.

Le session du Grand-Conseil a pris fin. La crise s'est dénouée selon les vœux du parti libéral, qui a réussi à faire échec à la politique suivie par l'Extrême-Gauche.

Le parti libéral a exigé de M. Carteret l'abandon du kulturkampf; comme celui-ci a refusé, le Conseil cantonal lui a retiré l'office le département de l'instruction publique, qu'il dirigeait depuis quinze ans.

UN NOUVEAU PROCÉDÉ DE PRODUCTION DU CHLORE, EN FRANCE—Les *Données industrielles* signalent un nouveau procédé de production du chlore—procédé qui est appelé à un grand avenir. C'est l'oxychlorure de magnésium, ce précieux agent de blanchiment et de désinfection, du chlorure de magnésium.

On sait que le chlorure de magnésium se décompose par la chaleur et dégage du chlore, mais l'opération ne peut pas se propager à la masse entière. Or, en ajoutant de la magnésie de façon à former un oxychlorure de magnésium, on obtient une matière plus facile à décomposer par la calcination, et, comme résidu, de la magnésie pulvérulente. M. Boulevard a rendu pratique et industriel ce procédé de laboratoire.

On prend 1 1[2 équivalent de magnésie et 1 de chlorure de magnésium ; on agite vivement le mélange à mesure qu'il coule, dans un bac tournant. Le liquide s'échauffe jusqu'à l'ébullition. L'oxychlorure, amené à l'état solide, sort du bac sous forme de bonbons arrondies que l'on fait passer entre des cylindres broyeurs. La calcination se fait dans un four composé d'une partie mobile qui est le brûleur, et d'une autre partie, divisée en compartiments, dans laquelle on verse la matière à calciner. Le brûleur est à gaz et pèse 32,000 kilogrammes. Il est imprimé un mouvement de va-et-vient qui permet de le présenter devant un four de calcination pendant que l'on défourne le précédent.

Les fours de calcination sont fermés latéralement et se chargent par la partie supérieure. Un renifard permet l'entrée de l'air pour la décomposition de l'oxychlorure. La vapeur du gaz dégagé par le four est de 45 0[0, dont moitié à l'état de chlore et moitié à l'état d'acide chlorhydrique. On fait, dans chaque four, deux charges de 1,250 kil. par journée de vingt-quatre heures. Il faut cinq heures et demie pour chauffer, six heures pour cuire et une demi-heure pour défourner. Les gaz sont reçus dans un appareil en pierre de Volvic, où ils sont refroidis par une circulation d'eau dans des tubes groupés.

Un laveur à coke retient l'acide chlorhydrique et laisse dégager le chlore qui est pompé par un aspirateur à cloches alternatives, produisant une dépression de 0m40 d'eau.

Ce procédé a tous les caractères d'une bonne et excellente méthode, et il est probable qu'il se répandra rapidement partout où il est plus facile de se procurer du chlorure de magnésium que du peroxyde de manganèse. On peut dégager, de la même façon, le chlore du chlorure de potassium ; il n'y a plus qu'à en faire autant avec le chlorure de sodium qui déjà fournissait l'acide chlorhydrique.

UN ARTICLE DE LA "POST" DE BERLIN.—La *Post* du 7 décembre, dans un article de fond, dit que jusqu'à présent elle ne peut enregistrer aucun résultat appréciable de la récente visite du tsar à Berlin, attendu que la presse russe continue à tenir le même langage hostile à l'Allemagne, malgré l'abnégation dont a fait preuve le prince de Bismarck en demandant une audience à l'empereur Alexandre.

"Personne — continue le journal berlinois — ne saurait s'attendre, de la part du chancelier, à un acte de pusillanimité; mais la cessation des rapports de voisinage qui existaient depuis un siècle entre la Russie et l'Allemagne était un événement dont les conséquences sérieuses ne pouvaient échapper à l'esprit clairvoyant du prince de Bismarck.

"C'est ce qui l'a poussé à exprimer personnellement au tsar les bases de la politique allemande, ainsi que la sphère d'action et le but qu'elle poursuit. A-t-il réussi dans la tâche qu'il s'était imposée, c'est ce dont il faut douter, à en juger par le langage de la presse russe.

"D'autre part, il arrive de tous côtés des nouvelles parlant d'une concentration de troupes russes à la frontière de la Galicie, dont l'effectif est déjà trois fois plus fort que celui des forces autrichiennes dans cette province. Cela donne à craindre un bouleversement qui naturellement atteindrait avant tout notre voisine et alliée, l'Autriche-Hongrie.

"Cette éventualité, qui ne viserait pas un objectif pour lequel l'Allemagne n'a jamais contracté la politique russe, mais un autre d'une portée bien plus haute, permettrait-elle à l'Allemagne de rester longtemps inactive? C'est là une question à laquelle on doit depuis longtemps, en Russie, avoir trouvé une réponse, et depuis longtemps aussi, il est clair et certain que, dans une pareille éventualité, on compte diviser les forces de l'Allemagne et les paralyser là où il serait possible de le faire."

Avis aux collectionneurs.—Il paraît—dit le *Journal du Havre*—qu'il y a de véritables usines de faux manuscrits chez nos bons voisins les Allemands.

Par des copistes spéciaux, artistes émérites dans leur genre, autrement dit par des faussaires, ils font prendre copie des manuscrits et ouvrages authentiques rares et uniques, en imitant les caractères, le papier ou le parchemin, les enluminures, et cela, d'une façon qui fait plus d'honneur à l'habileté de l'écrivain qu'à l'honorabilité de celui qui le paye.

Nos experts ont reconnu bien souvent déjà la fraude, mais il est bon que les amateurs se tiennent en garde.

X***, qui fut bien le plus âpre, le plus indifférent, le plus froid, le plus sec des hommes, s'est décidé à trépasser.

Bien entendu, personne ne le pleure, et ses héritiers moins que personne.

—Enfin, dit un ému à un autre cousin en revenant de l'enterrement, de quoi est-il donc mort, ce cher parent?

—D'une affection du foie, m'a-t-on dit.

—Eh bien, par exemple, pour une fois qu'il a eu une affection, ça ne lui a pas réussi.

Pour les affections de la Gorge et des Poumons, le Pectoral-Cerise d'Ayer, pris à temps, est un spécifique assuré.

Décédée hier après-midi, 21 décembre, à 2.30 heures, Dame Ève F. E. ALFUNTE, née Marie Zoé Le Breton Deschapelles, à l'âge de 58 ans et 10 mois. Les amis et connaissances des familles Alpuente, Le Breton, Fortier, Labarre Dr. Y. R. Lemonier, Alente et de son gendre V. A. Michel sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures précises de sa dernière résidence No 176 rue du Bayou, entre St. Claude et Rampart.

Décédé hier, mercredi, à sept heures du soir, à l'âge de 65 ans, JEAN MASQUÈRE, natif de Cartelbiague, canton de Salies de Saint, Haute-Garonne, France. Les amis et connaissances de la famille, ceux de ses frères, sœurs et enfants, sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 22 décembre 1887, à une heure du matin. Le convoi funèbre partira de sa dernière demeure, rue Franklin, entre Force et Verte.

De la part de ses enfants.

Décédée, hier, mercredi 21 décembre 1887, à 1 heure et demie de l'après-midi, à l'âge de 21 ans, Mme A. S. CLAVERIE, fille de Paul Daverse et de Pauline Kady, de cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi 22 décembre 1887, de sa dernière résidence, entre Rampart et Bartholomew.

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 22 décembre 1887.—Décédé, hier, à 7 heures p. m., le sociétaire J. M. TOJAGUE, âgé de 50 ans, natif de Lamarque, département des Hautes Pyrénées, France. La Société se réunira aujourd'hui, à 2 heures p. m., avec insignes, au Marché Français, pour assister au corps à son dernier domicile.

Par ordre du président,

P. ESTEBEN, 22 déc—1f

G. PERRE, Secrétaire.

ERNEST C. VILLERÉ,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en cuisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rum, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc., Champagnes de Heidsieck & Cie., Whiskies célèbres de Cuthbert, Hall & Cie. 10 déc—1m

COAL ! COKE !
CHARBON RAYMOND.
45 CENTS LE BARIL,
Anthracite, grosseurs "Egg," "Stove," et "Chestnut." Coke Connellsville. Coke de gaz au prix du marché.
W. G. Coyle & Cie.
47 Rue Carondelet.
1er sept—6m—dim, mar, ven

Compagnie de Navigation et du Canal Carondelet—Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1887.—Conformément aux articles 8 et 9 de la charte de cette compagnie, la réunion annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la dite compagnie, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le LUNDI, 16 janvier, 1888, pour l'élection de neuf directeurs pour le prochain exercice.

E. HUARD, Secrétaire.
22déc—1f p p 4s

CONFISERIE ROYALE.
ADOLPHE LEMANNE,
Coin Royale et St-Pierre.
Offre à un nombreux clientèle des dragées fraises, des bonbons au chocolat des frères Poulain, à la Pomme d'Or, Paris. Comme les années passées, immense assortiment de gâteaux, grands et petits, glacés à la crème, décorés aux fruits. Marrons glacés, Bûches vanille, 81. Spécialité des St-Honoré à la vanille, (cream pie) Vins délicieux et un certificat de Louisiana State Fair de 1872, pour Nougats les plus fins, cedrats confortés avec soin à des prix modérés.
22 déc—10f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
Les demandes pour la place de GARDIEN DE L'ASILE se ont reçues jusqu'à vendredi prochain, 23 du courant inclusivement, conformément au vote affiché à l'Asile de la Société.
Par ordre du Président,
J. MAYLE,
L. BRION Secrétaire.
22 déc—3f—mar, jeu, ven.

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
84.....Rue Bourbon.....84
Entre Dauphine et Bienville, Nlle-Orléans.
22 oct—3f mar.

A. M. & J. SOLARI.
Coin Royale et Douane.
Ont en débarquement du steamer Marseille, tout neuf :
100 caisses Champagne Louis Roederer.
50 " Liqueur de la Grande Chartreuse.
120 " Huile d'Olive vierge, J. L. Durel.
50 " Anchois de Nice.
30 " Anchois à l'huile sans arêtes.
15 " Olives farcies aux Capres et Anchois.
20 " Asperges de Lubon.
20 " Champignons 1er choix.
50 " Truffes de Périgueux.
100 " Fromage Type de Maure.
10 " Fromage Fête Grecque.
5 " Fromage Roquefort.
15 " Fromage Gruyère.
500 livres Fanfons du Brésil.
200 " d'Alsace.
1000 " Dragées et Bonbons de Paris.
25 caisses de 24 bouteilles champagnes, Petite Poste et Jubilaire. 22 déc—3f

VETEMENTS TOUT FAITS
POUR HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS
Venant d'être reçus en grande quantité et des dernières modes.
CHAPEAUX,
PHA JACKETS,
PARDESSUS.
FURNISHING GOODS ! !
QUI SERONT VENDUS A TR